



COSEWIC
Committee on the Status of
Endangered Wildlife in Canada

COSEPAC
Comité sur la situation des
espèces en péril au Canada

La biodiversité du Canada riche, mais en difficulté : le COSEPAC évalue une autre série d'espèces en péril

Un élément central du travail requis pour la protection de la flore et de la faune diversifiée du Canada comporte l'évaluation de la situation des espèces menacées d'extinction. La *Loi sur les espèces en péril* (LEP) du gouvernement fédéral mandate le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) pour effectuer cette tâche. Ce groupe de spécialistes des espèces sauvages fournit régulièrement au ministre de l'Environnement des évaluations de situation fondées sur les meilleures connaissances scientifiques et des collectivités ainsi que connaissances traditionnelles autochtones. Au cours de sa réunion à l'Hôtel-Musée Premières Nations à Wendake, Québec, qui s'est déroulée du 26 avril au 1^{er} mai, le COSEPAC a examiné la situation de 20 espèces allant des lichens aux baleines.

Espèces diverses, défis divers

Même si les espèces tout juste évaluées par le COSEPAC ne représentent qu'un petit sous-ensemble des quelque 70 000 espèces et plus décrites au Canada, elles varient considérablement. Par exemple, la longévité des espèces évaluées au cours de la réunion va de celle de l'hespérie ottoé, un papillon rare des prairies dont le cycle vital pour passer du stade de l'oeuf à celui de l'adulte ne prend qu'une seule année, à celui de l'esturgeon à museau court, un membre d'un groupe ancien de poissons, qui prend plus de 60 ans. L'hespérie, laquelle n'a pas été observée dans son aire de répartition du sud-ouest du Manitoba depuis les années 1980, a été évaluée « en voie de disparition ». Bien que le nombre d'esturgeons demeure stable, il n'y a qu'une seule localité de frai canadienne connue dans la rivière Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, et l'espèce a été évaluée comme étant « préoccupante ».

Le vaste territoire du Canada et la gamme de conditions écologiques produisent une remarquable diversité, même au sein d'une espèce. Au Canada, la raie tachetée est concentrée dans trois zones distinctes et largement dispersées dans le nord-ouest de l'océan Atlantique. Dans deux de ces zones, cette raie a connu un déclin allant jusqu'à 99 % depuis le début des années 1980 par suite d'une surpêche historique, et plus récemment d'une mortalité inexpiquée; le poisson a été évalué

comme étant « en voie de disparition » dans les deux zones. Par contre la population de ce poisson dans les eaux au large du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse est demeurée stable; cette population a été évaluée comme étant « non en péril ».

Généralement, les cinq espèces de saumon vivant dans les bassins versants du Pacifique et de l'ouest de l'Arctique du Canada quittent les rivières ou lacs où ils sont nés et migrent vers l'océan avant de revenir frayer plus tard au cours de leur vie dans les mêmes endroits. Ce comportement de retour a conduit à l'évolution de combinaisons irremplaçables de caractéristiques comportementales et physiques qui reflètent des adaptations aux conditions uniques de leurs habitats. Le COSEPAC a examiné ce phénomène pour le saumon chinook et le saumon sockeye (saumon rouge) du sud et du centre de la Colombie-Britannique afin de déterminer la meilleure façon d'évaluer une telle diversité lors de futures rencontres. Une compréhension de leur diversité est essentielle pour l'évaluation des espèces et leur rétablissement.

De nombreuses personnes croient que le loup est une seule espèce avec une répartition mondiale. Pourtant de plus en plus d'éléments démontrent qu'une espèce plus petite de loup, le loup de l'Est, était autrefois présente dans la majeure partie de l'est de l'Amérique du Nord. Après plus d'une décennie d'étude génétique exhaustive, les scientifiques ont maintenant une meilleure compréhension de la population restante de ce loup, qui maintenant ne persiste principalement que dans quelques aires protégées en Ontario et au Québec. Le COSEPAC a évalué le loup de l'Est comme étant une espèce « menacée » en raison des menaces posées par l'hybridation avec le coyote de l'Est et de la mortalité due à la chasse et au piégeage hors des aires protégées.

Meilleures données, meilleures évaluations

Pour un grand nombre d'espèces, les évaluations de situation du COSEPAC favorisent le déploiement de plus grands efforts pour rechercher davantage d'individus. Cela est particulièrement important étant donné que les espèces sont réévaluées tous les dix ans. Par exemple une plante, la saxifrage à épis, avait été évaluée auparavant comme étant une espèce « menacée ». Sa présence n'est connue que dans des zones historiquement non glaciaires en Alaska et dans l'ouest du Yukon. Des relevés effectués dans cet habitat éloigné au cours des quelques dernières années ont toutefois permis d'augmenter le nombre d'occurrences connues, soit de 6 à 12. À l'aide de cette nouvelle information, la saxifrage à épis a été réévaluée et est passée à une catégorie de moindre risque, soit espèce « préoccupante ».



Saxifrage à épis © Syd Cannings

L'hermine de Haida Gwaii a été évaluée en 2001, incitant ainsi à de plus grands efforts d'échantillonnage pour ce mustélidé distinct qui ne se trouve qu'à Haida Gwaii. Ces efforts ont permis de confirmer la rareté de l'espèce et de démontrer que l'introduction de cerfs a eu un impact nuisible sur son habitat, ce qui serait probablement la cause de son déclin. Le COSEPAC a conservé le statut d'espèce « menacée » pour cette espèce.

La baleine noire du Pacifique Nord a été évaluée comme étant « en voie de disparition » en 2004, le dernier enregistrement dans les eaux de la Colombie-Britannique ayant été confirmé en 1951. Des efforts d'échantillonnage au cours de la dernière décennie dans l'océan Pacifique Nord canadien ont récemment mené à l'observation de deux nouveaux individus. Ce sont de bonnes nouvelles, mais la population demeure extrêmement petite. Son statut « en voie de disparition » a donc été conservé.

Tendances similaires, menaces similaires



Bourdon terricole © Leif Richardson

Les espèces d'abeille ont dernièrement occupé une place prépondérante dans l'actualité en raison de l'effondrement des populations et des conséquences pour la pollinisation d'importantes cultures et de plantes sauvages. La réunion du COSEPAC a permis d'examiner la situation d'une autre des quelque 800 espèces d'abeille du Canada, dont sept d'entre elles ont été évaluées au cours des cinq dernières années. Le bourdon terricole est répandu partout au Canada et il a déjà été relativement commun. Ses effectifs ainsi que sa répartition dans le sud du Canada ont fait l'objet

d'un déclin, et l'espèce a donc été évaluée comme étant espèce « préoccupante ».

Le COSEPAC a également examiné le Martinet sombre, qui comme d'autres oiseaux se nourrissant d'insectes volants, a été observé en plus faible nombre au Canada au cours des 40 dernières années. Les effectifs du Martinet sombre ont connu un déclin de plus de 50 p. 100 depuis le début des années 1970, menant à une évaluation de l'espèce comme étant « en voie de disparition ». Deux serpents, le crotale de l'Ouest et le crotale des prairies, font face à une série de menaces communes, dont les réseaux routiers et la circulation routière. Les deux espèces ont été évaluées comme étant « menacées » et « préoccupantes », respectivement.

Avantage important, responsabilité importante

Chaque jour, la population canadienne bénéficie économiquement et socialement de la diversité et de l'abondance des espèces et des écosystèmes. La liste croissante des espèces en péril au Canada est un signe inquiétant qu'un grand nombre de ces avantages sont menacés.

Prochaine réunion

La prochaine réunion d'évaluation des espèces sauvages du COSEPAC sera tenue à Ottawa, en Ontario, en novembre 2015.

À propos du COSEPAC

Le COSEPAC évalue la situation des espèces, des sous-espèces, des variétés ou d'autres principales unités de la biodiversité à l'état sauvage considérées comme étant en péril au Canada. Pour ce faire, le COSEPAC se sert de connaissances scientifiques, traditionnelles autochtones, ou des collectivités, lesquelles sont fournies par de nombreux spécialistes provenant des gouvernements, des universités et d'autres organismes. Les sommaires d'évaluations sont actuellement à la disposition du public sur le site Web du COSEPAC (www.cosepac.gc.ca) et seront transmis à l'automne 2015 au ministre fédéral de l'Environnement pour une considération de l'inscription en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP). À compter de cette date, les rapports de situation et les sommaires du statut seront mis à la disposition du public dans le Registre public des espèces en péril (www.registrelep.gc.ca).

Lors de sa dernière réunion, le COSEPAC a évalué 20 espèces sauvages dans diverses catégories de risque du COSEPAC, y compris 7 espèces *en voie de disparition*, 5 espèces *menacées*, et 7 espèces *préoccupantes*. En plus de ces espèces sauvages inscrites aux catégories de risque du COSEPAC, le COSEPAC a évalué 1 espèce sauvage *non en péril*.

Le COSEPAC est composé de membres provenant de chaque organisme responsable des espèces sauvages des gouvernements provinciaux et territoriaux, de quatre organismes fédéraux (le Service canadien de la faune, l'Agence Parcs Canada, Pêches et Océans Canada et le Musée canadien de la nature), de trois membres scientifiques non gouvernementaux et des coprésidents des Sous-comités de spécialistes des espèces et des connaissances traditionnelles autochtones.

Définitions de la terminologie et des catégories de statut du COSEPAC :

Espèce sauvage : Espèce, sous-espèce, variété ou population géographiquement ou génétiquement distincte d'animal, de plante ou d'un autre organisme d'origine sauvage (sauf une bactérie ou un virus) qui est soit indigène du Canada ou qui s'est propagée au Canada sans intervention humaine et y est présente depuis au moins cinquante ans.

Disparue (D) : Espèce sauvage qui n'existe plus.

Disparue du pays (DP) : Espèce sauvage qu'on ne trouve plus à l'état sauvage au Canada, mais qu'on trouve ailleurs.

En voie de disparition (VD) : Espèce sauvage exposée à une disparition de la planète ou à une

disparition du pays imminente.

Menacée (M) : Espèce sauvage susceptible de devenir « en voie de disparition » si rien n'est fait pour contrer les facteurs menaçant de la faire disparaître.

Préoccupante (P) : Espèce sauvage qui peut devenir « menacée » ou « en voie de disparition » en raison de l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces reconnues qui pèsent sur elle.

Non en péril (NEP) : Espèce sauvage qui a été évaluée et jugée comme ne risquant pas de disparaître étant donné les circonstances actuelles.

Données insuffisantes (DI) : Catégorie qui s'applique lorsque l'information disponible est insuffisante (a) pour déterminer l'admissibilité d'une espèce sauvage à l'évaluation ou (b) pour permettre une évaluation du risque de disparition de l'espèce sauvage.

Espèce en péril : Espèce sauvage qui a été évaluée comme étant disparue du pays, en voie de disparition, menacée ou préoccupante.

-30-

<p>Eric B. (Rick) Taylor (Ph.D.) Président, COSEPAC Department of Zoology University of British Columbia Téléphone : 604-822-9152 etaylor@zoology.ubc.ca</p>	<p>Questions d'ordre général :</p> <p>Secrétariat du COSEPAC Service canadien de la faune Environnement Canada 351, boul. St-Joseph, 16^e étage Gatineau (Québec) K1A 0H3 Téléphone : 819-938-4125 Télécopieur : 819-938-3984 cosewic/cosepac@ec.gc.ca www.cosepac.gc.ca</p>
<p>Questions sur les mammifères terrestres : (hermine de la sous-espèce <i>haidarum</i>, loup de l'Est)</p> <p>Graham Forbes (Ph.D.) University of New Brunswick Téléphone : 506-455-5923 Télécopieur : 506-453-3538 forbes@unb.ca</p>	<p>Questions sur les mammifères marins : (baleine noire du Pacifique Nord)</p> <p>David S. Lee (Ph.D.) Téléphone : 514-754-8524 david.lee@mail.mcgill.ca</p>

<p>Questions sur les oiseaux : (Martinet sombre)</p> <p>Jon McCracken Études d'Oiseaux Canada Téléphone : 519-586-3531 (poste 115) Télécopieur : 519-586-3532 jmccracken@bsc-eoc.org</p>	<p>Questions sur les amphibiens et reptiles : (couleuvre agile à ventre jaune de l'Est, couleuvre agile à ventre jaune de l'Ouest, crotale de l'Ouest, crotale des prairies, grenouille à pattes rouges du Nord)</p> <p>Kristiina Ovaska (Ph.D.) Biolinx Environmental Research Ltd Téléphone : 250-727-9708 kovaska@shaw.ca</p>
<p>Questions sur les poissons d'eau douce : (chevalier noir, crapet sac-à-lait, esturgeon à museau court)</p> <p>John R. Post (Ph.D.) University of Calgary Téléphone : 403-220-6937 Télécopieur : 403-289-9311 jrpost@ucalgary.ca</p>	<p>Questions sur les poissons marins : (raie tachetée)</p> <p>Alan F. Sinclair Téléphone : 250-714-5690 alanfsinclair@me.com</p>
<p>Questions sur les arthropodes (insectes et groupes taxinomiques connexes) : (agrion vif, bourdon terricole, héliotín de Verna, hespérie ottoé)</p> <p>Jennifer M. Heron BC Ministry of Environment Téléphone : 604-828-2542 jenniferheron@gmail.com</p>	<p>Questions sur les mollusques : (patère de Pennsylvanie)</p> <p>Dwayne Lepitzki (Ph.D.) Téléphone : 403-762-0864 lepitzki@telusplanet.net</p>
<p>Questions sur les plantes : (saxifrage à épis)</p> <p>Bruce Bennett Yukon Conservation Data Centre Téléphone : 867-667-5331 Télécopieur : 867-393-6263 brbennett@klondiker.com</p>	<p>Questions sur les mousses et lichens : (anzie mousse-noire, entosthodon fasciculé)</p> <p>David H. S. Richardson (Ph.D.) Saint Mary's University Téléphone : 902-496-8174 Télécopieur : 902-420-5261 david.richardson@smu.ca</p>

Questions sur les connaissances traditionnelles autochtones :

Donna Hurlburt (Ph.D.)

Téléphone : 902-532-1341

donna.hurlburt@ns.sympatico.ca

Pour obtenir des précisions au sujet des espèces sauvages évaluées, veuillez consulter le site Web du COSEPAC à l'adresse suivante : www.cosepac.gc.ca